Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026 – VOTEZ CFDT

Votre vote, votre voix : pourquoi choisir la CFDT ?

Dans chaque service et établissement, les représentants du personnel défendent les intérêts collectifs des agents. Ils portent vos préoccupations sur l'organisation du travail, l'emploi, les parcours professionnels et les conditions de travail.

Être représenté, c'est pouvoir faire entendre sa voix, être accompagné et agir collectivement pour un service public de qualité.



Les priorités de vos représentants CFDT

CFDT - Les comités sociaux d'administration

Une **CFDT** proche de vous, présente et engagée
Les représentants **CFDT** agissent notamment pour :

- des moyens adaptés aux missions
- une organisation du travail respectueuse des agents
- la prévention des risques professionnels
- la qualité de vie et les conditions de travail
- des parcours professionnels équitables

À tous les niveaux, la **CFDT** défend un dialogue social exigeant, des décisions transparentes et des engagements concrets, suivis dans la durée.

Et pour les CAP et les CCP ?

Les CAP et CCP jouent un rôle essentiel dans la défense des droits individuels des agents. Vos représentants **CFDT** vous accompagnent dans vos démarches et recours, veillent à l'équité de traitement, à la transparence des décisions et au respect de vos droits. Pour en savoir plus sur les élections et les engagements de la **CFDT**, consultez le site de l'UFETAM-CFDT : https://www.ufetam-cfdt.org/

Pourquoi voter CFDT du 3 au 10 décembre ?

Défendre vos intérêts - Au sein du pôle ministériel et de ses opérateurs, vos représentants **CFDT** défendent vos droits, la reconnaissance de votre travail et l'amélioration de vos conditions de travail.

Agir au niveau national - La **CFDT** intervient auprès de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) et dans les instances nationales pour faire progresser les droits des agents : télétravail, égalité professionnelle et lutte contre les discriminations.

Obtenir des avancées concrètes - Vos représentants **CFDT** portent ces avancées au plus près de vos réalités professionnelles, dans les services, directions et établissements

Les lignes de force de l'action de la CFDT

La **CFDT** agit à tous les niveaux en faveur d'une fonction publique exemplaire, des services publics de qualité et à visage humain.

Dans notre pôle ministériel, la **CFDT** défend des missions qui gardent leur sens, des effectifs adaptés, la reconnaissance des compétences et une organisation du travail respectueuse de la vie personnelle.

¤ Faire reconnaître nos missions comme essentielles et obtenir des moyens à la hauteur des enjeux

La **CFDT** demandera des engagements vérifiables sur les effectifs, les compétences et les moyens nécessaires à l'exercice des missions, avant toute nouvelle restructuration.

La complexité grandissante des actions publiques nécessite de disposer de moyens suffisants pour répondre à tous les défis de notre temps qu'ils soient terrestres, fluviaux, maritimes ou aériens : environnement, biodiversité, climat, gestion forestière, aménagement du territoire, urbanisme, logement, transports, prévention des risques, etc.

¤ Faire reconnaître notre travail à la hauteur de notre engagement

Depuis bien trop longtemps le pouvoir d'achat des agents de l'État s'érode face à l'inflation.

La **CFDT** agit et agira à tous les échelons de l'administration et du gouvernement pour que soient reconnus votre investissement professionnel et votre implication au service de la société et des citoyens par une revalorisation de l'ensemble des éléments de rémunération.

La **CFDT** défendra des rémunérations transparentes et équitables : revalorisation, critères lisibles pour l'IFSE et le CIA, promotions accessibles sans mobilité imposée et reconnaissance des qualifications. Elle portera aussi les droits et les perspectives professionnelles des agents contractuels.

La **CFDT** demandera une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences fondées sur les besoins réels des services, avec des parcours accompagnés, des mobilités choisies et la reconnaissance des expertises.



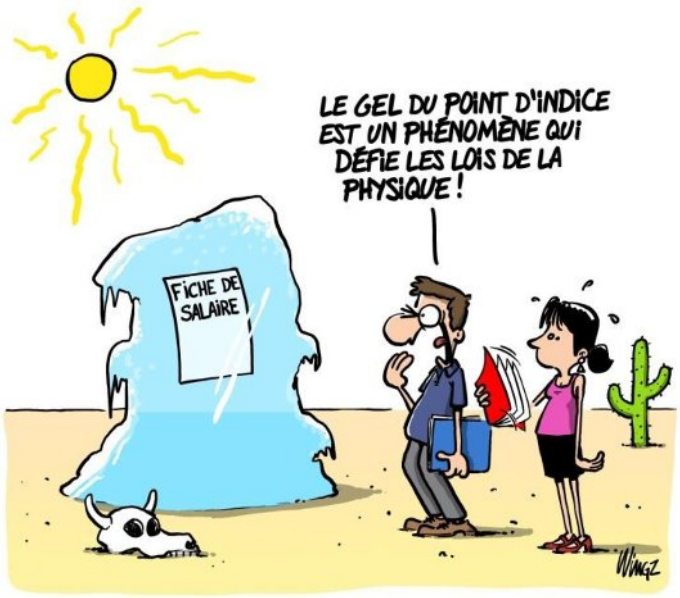

La **CFDT** demandera sans relâche une équité de traitement pour les agents publics au-delà des corps, des ministères d'appartenance ou des fonctions publiques dans tous les services interministériels (DIR, DDT-M, DDETS-PP, DIRM, etc.) et les différents opérateurs et agences.

¤ Faire reconnaître notre droit à une formation de qualité

La **CFDT** défendra un accès effectif de toutes et tous à la formation initiale et continue, y compris pour les agents contractuels, avec du temps dédié et des moyens adaptés. La formation aux outils numériques et à l'intelligence artificielle doit être accessible, accompagnée et compatible avec la charge de travail. Les droits au compte personnel de formation doivent pouvoir être exercés effectivement.

La **CFDT** dénonce le recours permanent à des cabinets privés, fers de lance de puissants intérêts privés sur fond de lobbying constant. Cette posture de l'administration a pour conséquence de dévaloriser les qualifications des agents du pôle ministériel, traités comme de simples gratte-papiers sous-qualifiés, voire incompétents.

¤ Faire reconnaître notre droit à une vie professionnelle épanouie et respectueuse de notre vie personnelle

La **CFDT** demandera une prévention effective des risques psychosociaux, une charge de travail soutenable, des moyens pour les collectifs et des mesures adaptées face aux températures extrêmes.

L'intelligence artificielle doit rester un outil au service des agents : transparence des usages, formation, contrôle humain et protection des données. Elle ne doit ni dégrader les conditions de travail ni servir de justification à des suppressions de postes. Elle doit en outre permettre un meilleur service à l'usager.

La **CFDT** défendra des accords négociés, assortis d'engagements précis, d'un calendrier et d'un suivi régulier. Les agents doivent pouvoir mesurer les avancées obtenues sur leurs conditions de travail et leurs droits.

Comme pour les protocoles signés en matière de télétravail, de discriminations ou de handicap, la **CFDT** négociera pied à pied pour déboucher sur des accords satisfaisants sur les autres thématiques nous concernant, tels que le droit à la déconnexion, le respect de l'égalité femmes-hommes, etc.

La **CFDT** prend et prendra toute sa part dans le suivi et le respect de ces protocoles au sein du pôle ministériel et des établissements publics.

¤ Faire reconnaître notre droit à être défendus et représentés

La **CFDT** exigera un dialogue social utile, en amont des décisions : information complète des représentants, concertation sur les réorganisations et prise en compte des alertes remontées par les agents.

Avant toute réorganisation, la **CFDT** demandera une évaluation des conséquences sur les missions, les effectifs, la charge de travail, la santé des agents et la qualité du service rendu.

La **CFDT** continuera d'accompagner les agents dans leurs démarches et de demander des critères transparents pour les mobilités et les promotions, ainsi que des réponses motivées de l'administration.

La **CFDT** favorise, lorsque les objectifs sont partagés, un portage commun des revendications pour peser davantage dans les négociations et obtenir des résultats.

La **CFDT** exigera un ministère et des opérateurs à la hauteur des défis climatiques et sociétaux de demain. Afin de faire face au changement climatique, notre pôle ministériel doit être présent sur le territoire pour offrir des services publics proches des usagers.



Retrouvez toutes nos publications sur notre site Internet **en 1 clic**

Nous travaillons à tous les niveaux de la CFDT pour faire progresser les sujets collectifs en étant force de proposition

Nos revendications

Poursuivre les convergences entre services et établissements, avec une harmonisation par le haut et des engagements mesurables sur :

- Les rémunérations, le salarial et les régimes indemnitaires
- La gestion RH dans toutes ses thématiques
- La qualité de vie au travail
- L'action sociale.

La reconnaissance des métiers, des qualifications et des expertises de tous les agents, titulaires comme contractuels, est une priorité pour préserver la qualité des politiques publiques.

La **CFDT** défend des mobilités choisies, des parcours professionnels lisibles, des promotions équitables et un accès réel à la formation, sans freins administratifs injustifiés.

Vos candidates et candidats CFDT

Des collègues engagés pour vous représenter

Les candidates et candidats **CFDT** connaissent vos métiers, vos missions et vos conditions de travail. Ils s'engagent à vous écouter, à défendre vos droits et à porter des propositions concrètes dans les instances où ils siégeront.

La **CFDT** avait voté contre la loi de transformation de la fonction publique (LTFP) destructrice du droit des agents à se défendre et attentatoire à la notion même de fonction publique, voire de service public.

Néanmoins la **CFDT** a pris à bras le corps ce tournant. Elle s'est structurée et organisée afin d'affronter les défis de demain, sur l'ensemble des territoires et pour l'ensemble des métiers de notre pôle ministériel.

Vos représentants **CFDT** seront à vos côtés pour faire remonter les difficultés, défendre les intérêts collectifs et vous accompagner dans vos démarches. Ils s'appuieront sur la force du réseau **CFDT**, localement comme au niveau national.



Du 3 au 10 décembre, donnons-nous les moyens d'agir ! votons CFDT